

29/08/2005 |

Communes réunies

On appelle "communes réunies" les territoires de confession catholique cédés à Genève (désormais confessionnellement mixte) par la France dans le Pays de Gex et par le Piémont-Sardaigne en Savoie; ces cessions devaient "arrondir" le nouveau canton, en reliant à la ville les mandements de Jussy et de Peney-Satigny et en le soudant au reste de la Confédération. Après de longues et difficiles tractations, menées par Charles Pictet de Rochemont, Genève reçut de la France au second [traité de Paris](#) (20 novembre 1815) tout ou partie des communes de Versoix, Collex-Bossy, Le Grand-Saconnex, Pregny, Vernier et Meyrin (49,3 km² et 3343 habitants). Par le [traité de Turin](#) (16 mars 1816), Victor-Emmanuel I^{er}, roi de Sardaigne, cédait tout ou partie d'Avusy, Laconnex, Soral, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Bernex, Aire-la-Ville, Onex, Confignon, Lancy, Bardonnex, Compesières, Troinex, Veyrier, Chêne-Thônex, Puplinge, Presinge, Choulex, Meinier, Collonge-Bellerive, Corsier, Hermance, Anières et Carouge (108,8 km² et 12 700 habitants).

Bibliographie

– P. Guichonnet, P. Waeber, *Genève et les Communes réunies*, 1991

Auteur(e): Paul Guichonnet